

3.0 crédits

30.0 h

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Introduction générale au master complémentaire conjoint Législation relative au bien-être au travail, organisation de la prévention dans les organisations, cadre et missions des conseillers en prévention spécialisés
Acquis d'apprentissage	Les étudiants maîtriseront le contexte général des législations relatives au bien-être au travail et plus particulièrement pourront situer les cadres d'interventions et les missions des conseillers en prévention spécialisés. Ils seront encouragés à développer une approche multidisciplinaire et globale de la prévention. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Autres infos :	Méthode pédagogique L'enseignement sera organisé sous forme d'exposés thématiques, avec des intervenants spécialisés. Une étude de cas sera proposée. La participation active des étudiants est requise. Evaluation Examen en janvier dans le cadre d'une évaluation conjointe avec le cours 'Introduction aux disciplines'. Etude de cas : description d'une entreprise avec une problématique de gestion des risques et bien-être. Chaque étudiant devrait préciser les missions respectives des préventeurs et proposer des interventions : défense orale ou écrite (à déterminer) avec 2 évaluateurs parmi les différents intervenants.
Cycle et année d'étude :	> Master complémentaire conjoint en gestion des risques et bien être au travail
Faculté ou entité en charge:	PSP